

Archives départementales du Morbihan

Justice de paix de Locminé

An XI-1971

Répertoire méthodique

4 U 20

Marielle Duflos

2020
Vannes

IDENTIFICATION

Référence de l'inventaire :

FRAD056_000004U20

Référence service d'archives :

Archives départementales du Morbihan

Intitulé :

Justice de paix de Locminé

Dates extrêmes :

An XI-1971

Niveau de description :

Fonds

Nombre d'articles :

132

Métrage conservé (ml) :

7,70

CONTENU ET STRUCTURE

Présentation du contenu :

Ce fonds comporte principalement des actes civils et de simple police : jugements, procès-verbaux de conciliation et de non conciliation, conseil de famille pour la nomination de tuteur, émancipation, apposition et levée de scellés, vente mobilière, dépôts d'acte, procès-verbaux d'enquête, rapports d'expert mais aussi des procès-verbaux de bornage, des contrats d'apprentissage, des jugements des prud'hommes, des conciliations du tribunal de commerce.

CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION

Modalités d'accès :

Conformément au code du patrimoine en vigueur, les documents de nature juridictionnelle sont communicables après un délai de 75 ans à compter de la date de clôture du dossier. Si le dossier concerne un mineur, ce délai est de 100 ans.

INDEXATION

Matières :

justice/justice civile/justice pénale

Géographique :

Locminé (Morbihan, France)

Organismes :

Justice de paix (Locminé, Morbihan, France)

Sommaire

2 U 1473, U 6863, 9399		
	Fonctionnement	1829-1957
2 U 871 à 872, 1045, 1472, 1600 à 1601, U 6876, 9394 à 9398		
	Registres	1823-1964
2 U 872, 1472, 1600, U 6876, 9394 à 9395		
	Répertoires	1919-1959
2 U 871, 1045	Plumitifs	1823-1854
2 U 1601, U 9396 à 9398		
	Autres registres	1877-1964
2 U 873 à 904, 1025 à 1026, 1035 à 1044, 1046 à 1052, 1431 à 1471, 1602, U 6864 à 6875, 6877 à 6881		
	Minutes	1807-1958
2 U 873 à 904, 1025 à 1026, 1035 à 1044, 1046 à 1052, 1431 à 1471, U 6864 à 6875		
	Jugements	1807-1958
2 U 1602, U 6877 à 6881		
	Minutes civiles diverses	1921-1958
U 6882 à 6888	Tribunal des baux ruraux	1947-1959
U 6882 à 6887	Dossiers	1947-1956

Fonctionnement

2 U 1473	État des versements effectués aux archives.	1829-1955
U 6863	Circulaires.	1942-1957
U 9399	Formulaires et exemples d'actes.	s.d.

Registres

Répertoires

2 U 872	An XI - 1854
2 U 1472	1850-1919
2 U 1600	1919-1940
U 6876	1940-1959
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).
U 9394	1941-1954
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).
U 9395	1954-1959
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).

Plumitifs

2 U 871	1823-1845
2 U 1045	1846-1854

Autres registres

2 U 1601	Registre servant à l'inscription de vente de meubles.	1877-1956
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires).	
U 9396	Registre des avertissements.	1945-1964
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).	
U 9397	Registre des actes de reconnaissance.	1941-1954
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
U 9398	Registre des convocations et des comparutions devant le bureau de conciliation et le bureau de jugement des prud'hommes.	1941-1958
	Le registre est suivi du plumeau d'audience de la justice de paix de Gourin de 1969 à 1971.	
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).	

Minutes

Jugements

2 U 873	An XI
2 U 874	An XII
2 U 875	An XIII
2 U 876	An XIV-1806
2 U 877	1807
2 U 878	1808

2 U 879	1809
2 U 880	1810
2 U 881	1811
2 U 882	1812
2 U 883	1813
2 U 884	1814
2 U 885	1815
2 U 886	1816
2 U 887	1817
2 U 888	1818
2 U 889	1819
2 U 890	1820
2 U 891	1821
2 U 892	1822
2 U 893	1823
2 U 894	1824
2 U 895	1825
2 U 896	1826

2 U 897	1827
2 U 898	1828
2 U 899	1829
2 U 900	1830
2 U 901	1831
2 U 902	1832
2 U 903	1833
2 U 904	1834-1835
2 U 1025	1836
2 U 1026	1837
2 U 1035	1838
2 U 1036	1839
2 U 1037	1840
2 U 1038	1841
2 U 1039	1842
2 U 1040	1843
2 U 1041	1844
2 U 1042	1845

2 U 1043	1846
2 U 1044	1847
2 U 1046	1848
2 U 1047	1849
2 U 1048	1850
2 U 1049	1851
2 U 1050	1852
2 U 1051	1853
2 U 1052	1854
2 U 1431	1855-1856
2 U 1432	1857-1858
2 U 1433	1859-1860
2 U 1434	1861-1862
2 U 1435	1863-1864
2 U 1436	1865-1866
2 U 1437	1867-1868
2 U 1438	1869-1870
2 U 1439	1871-1872

2 U 1440	1873-1874
2 U 1441	1875-1876
2 U 1442	1877-1878
2 U 1443	1879-1881
2 U 1444	1882-1884
2 U 1445	1885-1886
2 U 1446	1887-1889
2 U 1447	1890-1892
2 U 1448	1893-1895
2 U 1449	1896-1897
2 U 1450	1898-1900
2 U 1451	1901-1903
2 U 1452	1904-1906
2 U 1453	1907-1909
2 U 1454	1910-1912
2 U 1455	1913-1916
2 U 1456	1917-1919
2 U 1457	1920

2 U 1458

1921

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 1459

1922

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 1460

1923-1924

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 1461

1925-1926

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 1462

1927

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 1463

1928-1929

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 1464

1930

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 1465

1931

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 1466

1932

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

2 U 1467	1933	
		Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).
2 U 1468	1934-1935	
		Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).
2 U 1469	1936-1937	
		Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).
2 U 1470	1938	
		Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).
2 U 1471	1939-1940	
		Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).
U 6864	1941-1942	
		Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).
U 6865	1943-1944	
		Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).
U 6866	1945	
		Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).
U 6867	1946	
		Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6868

1947

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6869

1948

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6870

1949

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6871

1950-1951

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6872

1952-1953

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6873

1954-1955

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6874

1956-1957

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

U 6875

1958

Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).

Minutes civiles diverses

2 U 1602	Déclarations des appels et pourvois en matière électorale.	1921-1935
U 6877	Saisie-arrêt des rémunérations.	1922-1954
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).	
U 6878	Réquisitions militaires.	1939-1942
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).	
U 6879	Élections à la Chambre de commerce et de l'industrie.	1948-1957
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).	
U 6880	Warrants agricoles : registres et minutes.	1933-1958
	Contient également les warrants de la justice de paix de Guémené-sur-Scorff de 1958 à 1965.	
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).	
U 6881	Statistiques agricoles.	1940-1941

Tribunal des baux ruraux

U 6888	Registre.	1950-1959
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).	

Dossiers

U 6882	1947	
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).	
U 6883	1948	
	Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).	

U 6884 1949

Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).

U 6885 1954

Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).

U 6886 1955

Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).

U 6887 1956

Délai de communicabilité : 75 ans (affaires portées devant les juridictions).

Correspondance des cotes

Cotes actuelles	Cotes anciennes
U 6863	1023 W 68
2 U 897	U 1204
2 U 903	U 1278
U 6864	1023 W 69
U 6865	1023 W 70
U 6866	1023 W 71
U 6867	1023 W 72
U 6868	1023 W 73
U 6869	1023 W 74
U 6870	1023 W 75
U 6871	1023 W 76
U 6872	1023 W 77
U 6873	1023 W 78
U 6874	1023 W 79
U 6875	1023 W 80
U 6877	1023 W 82
U 6878	1023 W 83
U 6879	1023 W 84
U 6880	1023 W 85
U 6881	1023 W 85
U 6888	1023 W 93
U 6882	1023 W 87
U 6883	1023 W 88
U 6884	1023 W 89
U 6885	1023 W 90
U 6886	1023 W 91
U 6887	1023 W 92